

J'aimerais que le comité remarque que le ministère a signalé que ce revenu augmenterait encore en 1957.

L'élément décisif de cet état de choses est l'augmentation continue qu'on prévoit à l'égard des salaires. Durant 1956, les augmentations de salaires ont été pas mal générales et plus fortes, en moyenne, que celles des trois années précédentes. On peut s'attendre encore à d'autres relèvements, et l'on peut s'attendre que les taux horaires continueront de monter pendant quelques mois après une baisse générale de l'embauche, à supposer qu'elle se produise.

Je souligne ce point: "à supposer qu'elle se produise". On n'a pas dit qu'elle se produirait. L'autre phrase est vraiment importante:

En outre, l'embauche, d'après les statistiques les plus récentes, est supérieure à la moyenne de l'an dernier et l'on peut s'attendre à une autre augmentation modérée. Au total, on s'attend que le revenu ouvrier en 1957 soit d'environ 7 p. 100 supérieur à celui de l'an dernier.

Ce dont je viens de lire un extrait est le document, appelé le document caché, que le premier ministre a déposé sur le bureau de la Chambre le 20 mars, et voilà qui prouve de façon excellente à quel point le premier ministre en a totalement dénaturé la teneur. Si les députés en veulent une autre preuve, je leur recommande la lecture de la page éditoriale de la *Free Press* de Winnipeg, du 30 janvier, où ils trouveront côté à côté ce que le premier ministre a cité, et ce qu'il a laissé de côté. Et je pense qu'avant de se lancer dans la campagne électorale et de se mettre à donner une fausse idée de ce document dans tout le pays, les députés feraient mieux de lire cette page de la *Free Press* de Winnipeg, ou mieux encore, de lire le document en entier, et non pas des morceaux de phrases arrachés de leur contexte, des phrases arrachées des paragraphes...

Une voix: Et des couvertures arrachées.

L'hon. M. Pickersgill: ...et des couvertures arrachées.

L'hon. M. Churchill: Vous enf्रेignez le Règlement, savez-vous?

L'hon. M. Pickersgill: Je reconnais que cela est à côté de la question.

L'hon. M. Churchill: Il y a une demi-heure que vous êtes à côté de la question.

L'hon. M. Pickersgill: Je vais revenir à la question en discussion. Je suis parfaitement d'accord avec l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre dans ce qu'il a dit.

Une voix: Qu'est-ce qu'il a donc dit?

L'hon. M. Pickersgill: Qu'il fallait bien recourir au mandat aux fins de cette affectation de fonds, à cause de l'augmentation de l'immigration, comme aussi à cause du problème

posé par le fait que ces immigrants se trouvaient en difficulté jusqu'à ce qu'ils puissent trouver du travail. Je reconnais la nécessité de ce crédit. Je l'ai dit le 17 octobre. Mais je suis également de l'avis de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre lorsqu'il affirme,—et peu m'importe quand il l'a dit,—que la Chambre devrait avoir l'occasion, chaque fois qu'on utilise ces mandats, de les examiner d'une façon directe et simple. Le gouvernement serait bien inspiré de donner l'assurance que lui a demandée le chef de l'opposition,—assurance qui, en ce qui nous concerne, prenait d'ailleurs la forme d'un engagement,—selon laquelle ce devrait être désormais le cas.

L'hon. M. Low: Monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre des Finances et son collègue, le ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration, me croiront quand je leur dis en toute sincérité que l'attitude que j'ai prise plus tôt et que celle que je prends maintenant n'ont rien à voir avec ce qui pourrait ressembler à un combat simulé. Je ne suis pas sujet à une crise de nerfs, me sentant parfaitement en forme. Je ne m'inquiète de rien, si ce n'est de cette tentative pour agir d'une façon autre que celle que je crois convenable.

Il ne s'agit pas pour moi d'entrer dans le jeu de la CCF. Pourquoi, estimant que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a raison, est-ce que je ne l'appuierais pas? Or, il a raison dans le cas qui nous occupe. Lorsque le ministre des Finances nous dit que le chef du parti libéral se trouvait ici à emboîter le pas à la CCF, je crois me souvenir qu'il y a environ deux ans son parti n'a pas agi autrement pendant deux semaines entières.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Deux mois entiers.

M. Low: Au début de son intervention, le ministre des Finances a tâché de noyer la question sous un flot de larmes versées dans un évident transport de sympathie pour les Hongrois affamés. Quant à nous, personne n'a nié au gouvernement le droit, en fait, l'obligation d'émettre des mandats du Gouverneur général afin de venir au secours des Hongrois. Pas un député ne s'est élevé là-contre; pour notre part, nous n'avons certainement pas soulevé d'objection parce que nous croyions qu'il était juste et convenable que le gouvernement émette un mandat pour cette dépense qui n'avait pas été prévue de la façon normale. Cependant, à aucun moment de son discours, le ministre des Finances n'a abordé la question vraiment en litige.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il a tout simplement brandi le drapeau.